

RAPPEL GÉNÉRAL

Notre système de prévoyance en santé se décompose en trois parties :

- Le régime de base.
- Le **PRAGA 100** qui correspond à peu près au ticket modérateur (et qui est obligatoire, si l'on veut souscrire une surcomplémentaire).
- Les complémentaires facultatives :
 - **PRAGA 200 ou 300** gérée par PRAGA,
 - **Réussir 150 ou 300** gérée paritairement entre AXA, Réussir représenté par Bertrand Chollet pour les actifs et Réussir Senior, par Michel Daniélou pour les retraités.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SANTÉ RÉUSSIR

présenté le 29 septembre à l'assemblée générale de Bourges par Michel Daniélou

Nos relations avec nos adhérents

Je suis intervenu :

- Sur environ une trentaine de dossiers au cours de l'année écoulée notamment pour des questions concernant les adhésions, les modifications de régime, les problèmes rencontrés à la suite d'un non-renouvellement de la garantie PRAGA 100 et les dérogations diverses, entre autres).
- Pour une cinquantaine de fois, sur des explications des décomptes maladie, des pièces à transmettre à APRIA, ou comment rattacher son contrat maladie dans mon AXA, enfin, donner, par exemple, des renseignements en cas de coupure avec AXA.

Les améliorations ou adaptations des garanties et du tarif

Deux réunions par an avec AXA et Réussir, l'une en mai de chaque année pour analyser la tendance des résultats et faire des propositions. L'autre au dernier trimestre, au vu des résultats

définitifs, afin de modifier ou non le tarif et valider ou non certaines propositions faites par Réussir et Réussir Senior.



J'ai demandé et obtenu, à effet du 1^{er} janvier 2023, les points suivants :

Cotisation :

Malgré une dérive de la charge des sinistres de 10 %, après négociation, une majoration de seulement 4,5 %¹ des taux contractuels avec le maintien du taux appel (qui est de 70 %) en santé.

Garanties :

- **En médecines non conventionnelles** (dites douces), la suppression de la limite de 6 séances avec le maintien de 10 % du plafond PMSS qui est à ce jour (octobre 2022) de 3 428 € (idem 2022 et 2021),
- **En dentaire** : « acte pré-implantaire », « comblement sous-sinusien » - greffe osseuse -, une prise en charge de 1 000 € par an avec accord préalable de l'assureur.

¹ Susceptible de varier : le taux définitif ne sera connu que fin décembre (fonction du PASS).

**Mais attention,
vous allez découvrir
en page suivante, un
SUPER BONUS !**



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SANTÉ RÉUSSIR

présenté le 29 septembre à l'assemblée générale de Bourges par Michel Daniélou

SUPER BONUS !



Compte tenu de la faible revalorisation de nos retraites et vue les augmentations que l'on nous annonce tous les jours (alimentation, essence, énergie etc.), notre pouvoir d'achat se réduit à vue d'œil.

J'ai donc pris l'initiative et sans en référer à personne, de demander à AXA de faire un geste vis-à-vis de nos adhérents et ceci à titre exceptionnel. J'ai obtenu :

- **Annulation ou remboursement de la cotisation du contrat Réussir pour l'échéance de 12/2022,**
- **Annulation des cotisations du contrat Réussir pour les échéances des mois de janvier, février, mars 2023.**

Soit 4 mois au total pour un montant qui pourrait être de l'ordre de 500 € pour un couple ! (variant en fonction de l'âge et de la formule utilisée)².

² Texte validé par les services Prévoyance d'AXA.

Une communication sera faite par AXA à tous les adhérents de ce contrat via la lettre de renouvellement. Nous les remercions chaleureusement pour cet effort financier à l'intention des cotisants.

Allez sur notre site Réussirsenior.fr
(rubrique Santé) pour consulter :

- La plaquette Réussir Senior qui comprend les garanties et les cotisations, la téléconsultation, le palmarès des hôpitaux, le réseau de soins Itélis, l'aide à domicile, etc.
- Le tableau de comparaison Réussir 300 et Praga 300.
- Les adresses mails et numéros de téléphone.

■ Michel Daniélou

Délégué Réussir Senior à la commission assurances collectives Santé jusqu'au 29 septembre 2022

